

OUEST-FRANCE.FR

mardi 15 octobre 2019

331 mots

-

Saint-Lô

## Saint-Lô. L'Agglo candidate au campus connecté



*Le campus connecté pourra aider les étudiants suivant une formation à distance. - Crédit: Archives*

L'enseignement à distance mais accompagné. C'est l'objectif visé pour inciter les jeunes à suivre des études malgré les difficultés.

Suivre des études supérieures après le bac semble logique, mais c'est loin d'être automatique. Car il peut y avoir des freins : un problème de mobilité, des difficultés sociales, culturelles, économiques, une charge de famille... L'enseignement à distance est parfois là pour y remédier. Mais tout seul, ce n'est pas toujours facile de se motiver, de s'organiser.

D'où l'idée des campus connectés où des étudiants à distance pourront être suivis et accompagnés par des tuteurs, tout près de chez eux. Treize lieux de ce type ont déjà ouvert en France. Une trentaine d'autres verra le jour à la rentrée prochaine. Saint-Lô Agglo est candidate à cette deuxième vague.

Après en avoir parlé avec le président de l'université de Caen cet été, François Brière y voit une opportunité de donner au campus saint-lois de l'attractivité grâce à « **une offre de formation supplémentaire en lien avec les universités et leurs licences.** »

**« Garder nos jeunes diplômés »**

Pour le vice-président de l'agglomération en charge de l'enseignement supérieur, l'IUT et le pôle universitaire seraient « **le lieu naturel pour installer le campus connecté** ». Les connexions et le Wi-Fi étudiant feront d'ailleurs prochainement l'objet d'un investissement de 70 000 € en partie subventionnés par l'État.

La présence prochaine d'une antenne du Cnam (Conservatoire des arts et des métiers) est un atout pour convaincre le ministère de l'Enseignement supérieur. Si Saint-Lô est retenue, le campus connecté pourrait accueillir dix premiers étudiants dans un environnement universitaire avec leur tuteur. Pour François Brière, « **la question du stationnement et du transport devra, à cette occasion, recevoir des réponses adaptées** ». De plus, ce nouveau lieu d'études sera aussi un facteur d'attractivité pour le Saint-Lois. Pour le vice-président de l'Agglo, « **cela pourra aider le territoire à garder ses jeunes diplômés et ainsi permettre aux entreprises de se développer.** »

Sébastien BRÉTEAU.